

Procédure de recrutement : candidatures en 2^{de} Section Binationale - rentrée 2023

Service académique d'information et d'orientation

Pôle Prébac

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél: 01 57 02 68 10 Mél: <u>ce.saio@ac-creteil.fr</u>

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c à

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et monsieur les IEN-IO

Annexes:

- fiche technique, section Binationale
- dossier de candidature
- Guide utilisateurs CIBEL

Mesdames, Messieurs,

La campagne d'admission en seconde binationale débutera le 3 janvier 2023.

Les documents joints en annexes sont d'ores et déjà disponibles sur le site du SAIO : https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#binationale

L'application Cibel, disponible sur le portail Arena, sera accessible entre le 3 janvier 2023 et le 10 février 2023 pour permettre le recensement des candidatures.

Je vous rappelle que cette saisie par vos soins est <u>obligatoire</u>. En cas de difficulté technique, vous devrez le signaler en saisissant la Plateforme d'assistance et de services du rectorat (ticket Pass).

Les familles devront impérativement transmettre les dossiers complets (mentionnant le numéro Cibel) aux établissements d'accueil sollicités, **au plus tard le vendredi 10 février 2023** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers envoyés au-delà de cette date ne seront pas pris en compte.

Je vous remercie par avance de votre implication pour permettre le bon déroulement de cette procédure.

Pour le recteur et par délégation,

La cheffe du service académique d'information et d'orientation

Elisabeth Boyer